



Council of the
European Union

Brussels, 12 March 2018
(OR. en)

6972/18
ADD 17

FISC 113

OUTCOME OF PROCEEDINGS

From: General Secretariat of the Council

To: Delegations

Subject: The EU list of non-cooperative jurisdictions for tax purposes

- Compilation of commitment letters received from jurisdictions

= Tunisia

Le Ministre

**General Secretariat of the Council
Chair Of the Code of Conduct Group (Business Taxation)**

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir le document joint comportant les réponses et éclaircissements demandés par les experts du groupe du code de conduite se rapportant à la conformité de notre système fiscal aux standards de bonne gouvernance fiscale de l'Union Européenne.

Nous vous confirmons à travers ce document, la fiabilité et l'exactitude de toutes les informations fournies et qui traduisent une parfaite adhésion à tous les processus visant la bonne gouvernance fiscale. Nous vous rappelons à ce titre que nous sommes très bien avancés dans les travaux du forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales de l'O.C.D.E. La première phase de notre adhésion étant achevée avec succès, nous poursuivons nos travaux et nous nous préparons pour la phase combinée programmée pour le troisième trimestre de l'année 2018.

En outre la Tunisie s'est engagée à adhérer à l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers.

La Tunisie a aussi adhéré en qualité d'associé au nouveau cadre inclusif pour la mise en œuvre des mesures visant à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices (BEPS) de l'O.C.D.E.

Ainsi, nous estimons que notre adhésion aux programmes du forum et la mise en conformité de notre législation interne suivent normalement leur cours, à une cadence satisfaisante traduisant notre volonté et notre conviction pour aller encore de l'avant dans tout le processus.

Concernant la conformité de notre système aux standards de bonne gouvernance de l'Union Européenne, nous estimons comme il a été indiqué dans notre réponse que notre système est exempt de failles majeures pouvant altérer la transparence fiscale ou incarner des pratiques dommageables. Mais ceci, ne nous empêche pas d'œuvrer

pour améliorer davantage notre système et persévérer dans les meilleures voies d'amélioration de tout dispositif qui présenterait de manière avérée des écarts aussi insignifiants soient ils avec les standards de bonne gouvernance fiscale de l'Union Européenne.

Nous réitérons notre engagement à veiller à une parfaite conformité de notre système avec les standards internationaux, tout en tenant compte des impacts économiques et sociaux des réformes ainsi que des délais requis pour les mettre en œuvre.

Nous fondons l'espoir que tous les efforts déployés ces dernières années et décrits dans la présente lettre pour l'amélioration de notre système fiscal et que notre ferme volonté et notre détermination pour être au diapason des standards de bonne gouvernance, ne soient pas brisés par une décision prise à contre-courant et qui ne sera pas sans conséquences fâcheuses sur plusieurs niveaux.

Ainsi, nous réitérons notre souhait de la nécessité d'un dialogue constructif tenant compte de notre statut de partenaire privilégié de l'Union Européenne aboutissant à une meilleure compréhension par nos partenaires européens du contexte actuel du pays et des contraintes qui pèsent sur les finances publiques.

En vous souhaitant bonne réception veuillez agréer nos sincères salutations.

Mohamed Ridha Chalghoum



Pièces jointes :

- Réponses et éclaircissements adressés aux experts du groupe du code de conduite
- Copie d'une lettre de l'OCDE datée du 20 Novembre 2017

Le Ministre

**General Secretariat of the Council
Chair Of the Code of Conduct Group (Business Taxation)**

Messieurs,

Nous accusons réception de votre courriel du 3 décembre 2017 faisant état des remarques des experts du groupe « code de conduite » formulées en réponse à nos précédents courriers relatifs à la conformité du système fiscal tunisien aux standards de bonne gouvernance fiscale de l'Union Européenne.

Votre courriel nous a réconforté quant à la conformité des régimes en vigueur aux critères du code de conduite en matière de transparence. Il nous a, par ailleurs, alerté sur les écarts relevés au niveau du régime des exportations et du régime des prestataires de services financiers par rapport aux critères du code de conduite.

Sans contester le bien-fondé de ce constat, nous souhaiterions qu'il n'occulte pas les efforts déployés par la Tunisie, depuis quelques années, pour éradiquer toute distorsion entre les régimes. Alors que l'écart d'imposition entre les deux régimes était de 35 points il y a cinq ans, il n'est aujourd'hui que de 10 points avec l'espoir de le réduire encore plus.

La Tunisie a aussi adhéré en qualité d'associé au nouveau cadre inclusif pour la mise en œuvre des mesures visant à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices (BEPS DE L'O.C.D.E). La Tunisie s'est engagée, par ailleurs, à signer l'Instrument multilatéral tendant à changer les conventions fiscales bilatérales (M.L.I) au cours du mois de Janvier 2018.

Ceci étant exposé et tout en réitérant notre volonté de poursuivre nos efforts de modernisation de notre système pour une parfaite conformité aux meilleures pratiques et standards internationaux, nous tenons à solliciter votre concours à travers une assistance technique pour identifier les modalités les plus appropriées en vue d'introduire les réformes envisagées.

Aussi, nous vous prions de prendre acte de notre engagement, s'agissant des pratiques fiscales estimées dommageables par le code de conduite, à résoudre, avant la fin de l'année 2018, les difficultés identifiées par le groupe du code de conduite.

Parallèlement, nous poursuivrons le dialogue nécessaire pour identifier les modalités les plus appropriées pour mettre en œuvre l'engagement pris.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Messieurs, nos sincères salutations.

Mohamed Ridha Chalghoum

